



Le treize juillet deux mille dix-sept, convocation du Conseil Municipal de Saint Hilaire de Loulay est adressée à chaque conseiller pour le vendredi 21 juillet 2017 à 20 h.30 à l'effet de délibérer en session ordinaire.

Le vingt-et-un juillet deux mille dix-sept, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Saint Hilaire de Loulay se sont réunis sous la présidence de Monsieur Daniel ROUSSEAU, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée individuellement conformément aux articles L 2121-11 et L 2122-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT PRESENTS : ROUSSEAU Daniel, PICHAUD Christian, MABIT Lionel, DUGAST Véronique, SÉCHER Nathalie, HUCHET Philippe, BOUDAUD Jean, PICOT Hélène, CAILLER Martine, DENIS Viviane, GAUTREAU Florence, HERVOUET Yann, DUGAST Franckie, PIVETEAU Gaëlle, BARBEAU Nathalie, CHAILLOU Sylvain, PICHAUD Mathias, MÉCHINEAU Sophie, HERVOUET Manon, BRIAND Karyl, NAULIN HONORÉ Fanny.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : M. CHAMPAIN Jean-Michel à Mme BARBEAU Nathalie, M. POUVREAU Jean-Louis à M. PICHAUD Christian, M. BOSSARD Jérôme à Mme NAULIN HONORÉ Fanny, M. CLÉNET Gilles à Mme BRIAND Karyl.

ABSENTE EXCUSÉE : Mme ORIEUX Maud, Mme CHASSELOUP Anita

Secrétaire : M. CHAILLOU Sylvain

N° 2017.07.21 – 7 – DENOMINATION DE LA NOUVELLE VOIE ET ADRESSAGE DE LA ZONE ARTISANALE DE L'ESPÉRANCE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que pour faire suite aux modifications des accès de la Zone d'Activités de l'Espérance, Terres de Montaigu – Communauté de Communes Montaigu-Rocheservière envisage de mettre en place une signalétique de zone économique.

Dans le cadre de la refonte des adresses en doublon, le groupe de travail « Adressage Montaigu-Vendée » propose à la commune de Saint Hilaire de Loulay de renommer la rue de l'Industrie. Le bureau municipal fait une proposition : **rue Prairiale** ou **rue François Chacun**.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de définir l'adresse des entreprises sur le système de la numérotation continue et de renommer la rue de l'Industrie.



Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal, par 20 voix pour « Rue François Chacun », 3 voix pour « rue Prairiale » et 2 abstentions,

DENOMME la nouvelle voie de la zone de l'Espérance : **Rue François Chacun**,

DECIDE de mettre en place le principe de numérotation continue, comme suit :

Rue de l'Espérance	
1	EUROPE TECHNOLOGIES – Accès VL
2	JC RAUTUREAU TOP CHAPE
4	MGPL
6	PUB VOLUME
Rue François Chacun	
2	SIMONNEAU AUTOMOBILES
4	SEB CONCEPT
4bis	Bâtiment PAVAGEAU
6	EUROPE TECHNOLOGIES – Accès Poids-lourds
Rue de la Marche	
17	Roland Retailleau (anciennement RMB PLATRERIE)
Allée des Charrons	
2	Espace Azur

DIT que la parcelle cadastrée section I n° 497 sera renommée ultérieurement dans le cadre du projet d'urbanisation du secteur de l'Espérance de la ZAC multisites.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

085-218502243-20170721-201707217-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/07/2017

Publication : 25/07/2017

M. le Maire, Daniel ROUSSEAU

